

# Relevé de conclusions

Commission de la formation et de la vie universitaire | **CFVU**

**Séance plénière du lundi 25 avril 2022**

Ordre du jour

## Informations générales

### Instance CFVU

1. [Délibération] Relevé de conclusions des séances du 21 février et du 7 mars 2022.

### Direction de la vie étudiante

2. [Avis] Proposition d'attribution de subventions accordées aux associations étudiantes dans le cadre du FSDIE.
3. [Avis] Remboursement des frais de fonctionnement relatifs au mandat du vice-président étudiants.

### Direction des études et de la formation initiale

4. [Avis] Licence accès santé économie-gestion à Châteauroux : maquette pédagogique et éléments réglementaires dans le cadre de la campagne Parcoursup 2022.
5. [Avis] Actualisation relative à la réglementation des études de l'université d'Orléans.
6. [Avis] Calendrier universitaire 2022-2023.
7. [Information] Présentation de l'appliquatif CoNPèRE.

### Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle

8. [Avis] Campagne Trouver Mon Master 2022 : actualisation des dates de recrutement pour le master 1 MEEF second degré Lettres et le master 1 Mathématiques Appliquées, Statistiques.
9. [Information] Présentation de la note de cadrage relative à la procédure d'examen des vœux exprimés via la plateforme Parcoursup et du calendrier de la procédure.
10. [Information] Bilan à mi-parcours relatif à la campagne Parcoursup 2022.

### Direction des relations internationales

11. [Information] Convention d'application de l'accord-cadre entre l'université de Moulay Ismail (Maroc), l'ENSAM et l'université d'Orléans.
12. [Information] Présentation portant sur la charte « Qualité accueil - familial long séjour ».

### Questions diverses

**Président de séance :**

RINGUEDE Sébastien, Vice-Président en charge de la formation et de la vie universitaire.

**Sont présents :**

ANDREAZZA Caroline, Présidente du Conseil académique.

Collège A : HAMACEK Josef, HIVET Gilles, MASSEREAU Véronique, VAUTRIN-UL Christine.

Collège B : ALTEMAYER Valérie, AUBRY Didier, BECKER Florent, SPERONI Christophe.

Représentants BIATSS : SIEGWALD Solange.

Représentants personnalités extérieures : LAURENT Hélène.

Représentants des usagers UFR DEG : KARKACH Jean, GLOMBARD Jérémy.

Représentants des usagers UFR LLSH : AUTISSIER Nicolas.

Représentants des usagers UFR ST : PIRIOU Wilfried.

**Sont représentés :**

Collège A : MORCILLO Françoise représentée par RINGUEDE Sébastien.

Collège B : LICHERON Marina représentée par HAMACEK Joseph.

Représentants BIATSS : LARIGAUDERIE Thierry représenté par MASSEREAU Véronique.

Représentants personnalités extérieures : DUBOIS Marc représenté par SPERONI Christoph.

**Sont absents excusés :**

Collège A : GIROIR Guillaume, PIATECKI Cyrille.

Collège B : BARUT Benoit, HAOUET Chaker.

Représentants BIATSS : BEGUIN-VINCENT Geneviève, PELLATI Annick.

Représentants personnalités extérieures : FOUCHE Priscilla, GUEZ Emmanuel.

Représentants des usagers UFR DEG : BERT Emmie, DUVIOLIER Anaïs, VERGER Amaury.

Représentants des usagers UFR LLSH : BRAME Marielle, LEROY Nina, DJELLEL Romayssa.

Représentants des usagers UFR ST : DE BIZEMONT Marc, ECH-CHAABI Nawal, MESTRINIER Charline, NOWIK Simon, POIX Damien, SY SAVANNE Massiata.

**Invités ponctuels et permanents :**

AUFRERE Valérie [Responsable du service de scolarité centrale], BOCHE Alexis [Service de la vie étudiante et de la citoyenneté étudiante-DVE], PERREAU Hervé [Responsable du pôle développement et partenariats -DRI], MOAL Frédéric [Chargé de mission « lutte contre la précarité étudiante], PADARE Vincent [Directeur de la vie étudiante]

**Secrétariat de séance :**

AMRANE Leïla, assistante du Vice-Président en charge de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université d'Orléans.

**Le quorum est atteint (16 membres élus présents et 4 membres élus représentés).**

<b>Effectif Statutaire :</b>	40	<b>Quorum :</b>	20
<b>Membres en exercice :</b>	39	Membres présents :	16
		Membres représentés :	4
		<b>Total :</b>	20

Sébastien RINGUEDE invite les élus de la CFVU à lui faire part des questions diverses.  
En l'absence de questions diverses, Sébastien RINGUEDE ouvre la séance.

**14h06:** Ouverture de séance

---

## Informations générales

---

**Situation en Ukraine :** Frédéric MOAL, chargé de mission « lutte contre la précarité étudiante », est invité par Sébastien RINGUEDE à présenter les actions menées au sein de l'établissement. La métropole d'Orléans a accueilli 121 personnes ukrainiennes dont 15 étudiants. Une journée d'accueil a été organisée le 7 avril dernier au sein des locaux de l'IDF, au cours de laquelle les différents services de l'université ont été présentés. Tous les acteurs ont été mobilisés (DSI, DEFI, DOIP, DVE, SUMPSS, Learning Lab, CROUS) en lien avec le CCAS de la ville d'Orléans et la métropole d'Orléans. 18 inscrits (15 suivront les cours de français en langue étrangère niveau débutant – 3 de niveau B2 suivront les cours B2-C1 sur 8 semaines) ont été accueillis par l'UO. Les étudiants ont eu recours au dispositif PRESTO (prêt ordinateur) ; l'association ActionNumérique a été sollicitée pour la mise à disposition d'outil d'accès à internet. Les étudiants sont également accompagnés par des tuteurs étudiants pour ce qui concerne les outils ENT. Frédéric MOAL soulève une problématique liée à l'accès au repas à 1€ proposé par le CROUS. Il précise que pour bénéficier de ce tarif, l'étudiant doit être inscrit à une formation diplômante ce que le parcours FLE n'est pas. Les assistantes sociales du CROUS sont sollicitées pour instruire les dossiers sur ce sujet. Concernant l'hébergement, il informe qu'à ce jour tous les étudiants sont logés. Sébastien RINGUEDE remercie tous les services mobilisés concernés.

**Note relative aux modifications de maquettes pédagogiques et aux M3C année universitaire 2022-2023 :** Sébastien RINGUEDE annonce que ladite note a été transmise aux composantes le 31 mars dernier. Les modifications mineures des maquettes pédagogiques et des M3C seront examinées lors des séances CFVU de juin et juillet 2022. Il précise en complément que les M3C des BUT 2<sup>ème</sup> année feront également l'objet d'un passage en CFVU. Les programmes nationaux ont été votés lors du CNESER réuni en avril 2022. Les IUT ont été rendus destinataires de ces programmes.

**Faculté de médecine à Orléans :** Sébastien RINGUEDE précise que la création de la faculté de médecine sera entérinée par l'HCERES en 2025. A ce jour, en lien avec l'université de Tours, sera proposée une première année de médecine PASS / L.AS commune et régionale, permettant ainsi le choix du lieu (Orléans/Tours) aux étudiants. A la rentrée 2023, sera créé la première année du cycle médecine (DFGSM2) à l'UO.

**Date de fermeture du service central de reprographie de l'UO :** Sébastien RINGUEDE confirme la fermeture du service à la rentrée 2022 en raison d'un matériel obsolète et de départs à la retraite. Il indique, à titre d'exemple, que l'IUT 45 fonctionne ainsi et en est satisfait. Solange SIEGWALD et Valérie ALTEMAYER s'interrogent sur la reproduction des sujets d'examen, celle-ci leur semblant difficilement externalisable. Sébastien RINGUEDE se rapprochera de la DGS.

---

## Instance CFVU

---

### Point 1. [DELIBERATION]

#### Relevé de conclusions séances CFVU

#### Relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du lundi 21 février 2022



Point1\_CFVU\_2022\_02\_21\_RC\_CFVU.pdf



Sébastien RINGUEDE invite les élus à faire part d'éventuelles remarques. En l'absence de remarques, le relevé de conclusions relatif à la séance du 21 février 2022 est soumis à l'approbation des élus de la CFVU.

La CFVU approuve à l'unanimité le relevé de conclusions relatif à la séance du 27 septembre 2021.

## Relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du lundi 7 mars 2022



Point1\_CFVU\_2022\_03\_07\_RC\_CFVU.pdf

Sébastien RINGUEDE invite les élus à faire part d'éventuelles remarques. En l'absence de remarques, le relevé de conclusions relatif à la séance du 7 mars 2022 est soumis à l'approbation des élus de la CFVU.

La CFVU approuve [19 voix POUR et 1 ABSTENTION] le relevé de conclusions relatif à la séance plénière du 7 mars 2022.



### Point 2. [DELIBERATION]

Proposition d'attribution de subventions accordées aux associations étudiantes dans le cadre du FSDIE.

Associations étudiantes	Intitulés des projets	Subventions proposées par la commission
Bureau des Arts - BDA Polytech	Journée culturelle à Paris (Louvre et Montmartre) - 23 avril 2022	900€
BDE Economie Gestion (UFR DEG)	Distribution d'un pack de bienvenue aux étudiants en 1 <sup>ère</sup> année d'Economie Gestion - rentrée 2022	1 500€
BDE Polytech - Poly Mag	Réalisation de reportages vidéo sur le campus de La Source diffusion en ligne	550€
Brigade des STAPS (UFR ST)	Vente de gourdes écologiques recyclables	1 000€
Corpo Droit - Jus'ice (UFR DEG)	Organisation du « Legal Meeting » 24 mai 2022 – CRIJ d'Orléans	1 500€
ESN Orléans	Journée culturelle au château de Vaux le Vicomte 18 septembre 2022	1 100€
FEM	Campagne de sensibilisation aux VSS et aux inégalités de genre campus de La Source - 1 <sup>er</sup> semestre 2022-2023	1 100€
GCOUDE	Organisation de conférences scientifiques sur le dérèglement climatique et a décarbonation de l'économie - campus de La Source	4 000€
OS'MOSES (IAE – DEG)	Organisation d'un Escape game en ligne (Click & Quest) 1 <sup>er</sup> mai 2022	2 300€
Pôle Culture - CES de Châteauroux	Participation au Kilkenomics Festival Trip novembre 2022 - Kilkenny (Eire)	1 500€
Polytech Orléans Racing	Compétition de karting - circuit de Mer année 2022-2023	2 500€
Radio Campus Orléans	Soutien à la saison radiophonique 2021-2022 (convention triennale de partenariat)	20 000€
Space Tech	Construction de mini-fusées année 2022	3 000€
Tribu Terre (UFR ST)	Actions de préventions en soirées étudiantes année 2022	4 000€
UNEF	Distribution de protections menstruelles réutilisables en coton biologique (subvention complémentaire)	1 600€
<b>Total</b>	<b>15 projets</b>	<b>46 550 €</b>

Alexis BOCHE présente les 15 projets retenus (pour un montant total de 46 550€) par la commission FSDIE qui s'est tenue le 21 avril dernier. Il précise que tous les porteurs de projets ont été auditionnés, sauf ceux inscrits sur un site non orléanais. Le nombre important de dossiers déposés est inhabituel pour cette dernière commission de l'année universitaire et atteste d'une forte relance des activités associatives étudiantes après deux ans de pandémie. Ainsi, de nouvelles associations se sont créées sur des thématiques peu traitées jusqu'alors comme la sensibilisation à la décarbonation de l'économie face au réchauffement climatique ou la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et les inégalités de genre en milieu étudiant. Alexis BOCHE attire l'attention sur 5 projets nouveaux retenus par la commission : 1/L'association FEM lancera dès la rentrée 2022 une campagne d'affichage contre les VSS et les féminicides. 2/L'association Pôle Culture du CES de Châteauroux qui organise un séjour au Kilkenomics Festival Trip en Irlande. 3/L'association Tribu Terre va initier des actions de prévention lors des soirées étudiantes (distribution de préservatifs, éthylotests et couvercles pour gobelet). 4/L'UNEF

va poursuivre ses distributions de protections menstruelles recyclables et biologiques. 5/. Radio Campus Orléans va amplifier sa diffusion de l'information autour des initiatives universitaires et associatives étudiantes avec la création d'un poste supplémentaire au sein de la radio.



La proposition d'attribution de subventions aux associations étudiantes dans le cadre du FSDIE est soumise pour avis aux élus de la CFVU.

La CFVU émet un avis unanime favorable aux attributions de subventions aux associations étudiantes dans le cadre du FSDIE, pour un montant de 46 550€.

### Point 3. [DELIBERATION]

Indemnisation des frais de fonctionnement relatifs au mandat du vice-président étudiants.

Sébastien RINGUEDE introduit le point en apportant deux modifications dans l'intitulé de ce point :

- la notion d'indemnisation est modifiée par « remboursement » ;
- ce point n'étant pas assez mur pour en délibérer, il fera l'objet d'une information et non d'une délibération ce jour.

Il informe les élus que la circulaire du 23 mars 2022 relative à *l'engagement, l'encouragement et au soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation* mentionne que « les vice-présidents étudiants peuvent être indemnisés par leur établissement pour leurs frais de fonctionnement, selon la politique d'établissement et les modalités définies par celui-ci ». Afin de lui permettre d'exercer son mandat dans les meilleures conditions, il est proposé que l'université mette en place un dispositif spécifique de prise en charge financière des dépenses engagées par son mandat. Jusqu'à présent, les dépenses relatives à son mandat (ordinateur) sont à la charge du cabinet de la gouvernance. Il s'agit de régulariser sur le budget de la vie étudiante. Un projet a été proposé au VPE. Une problématique liée à son statut d'étudiant et non salarié est soulevée. Ce sujet fera l'objet d'un avis de la CFVU lorsque le choix du dispositif sera acté.

### Point 4. [AVIS]

Licence accès santé économie-gestion à Châteauroux : maquette pédagogique et éléments réglementaires dans le cadre de la campagne Parcoursup 2022.



Point4\_CFVU\_LAEco  
Gestion\_MaquetteP

Sébastien RINGUEDE rappelle que la création de ladite formation a fait l'objet d'un vote favorable par le CAc du 06/04/2022. Il présente la maquette pédagogique de ladite licence. Une licence LAS doit libérer 8 ECTS par semestre, correspondant à environ 80 heures d'enseignement qui seront dévolues à la mineur santé. Ces 8 ECTS sont dispensés par la faculté de médecine de l'université de Tours sous format distanciel. Pour faire place à ces 8 ECTS, les enseignements Introduction au droit, l'option du semestre 1 et les deux options du semestre 2 ont été retirés. Les crédits ECTS de certaines disciplines ont été réduits :

- introduction à la micro-économie ;
- introduction à la macro-économie ;
- introduction à la comptabilité.

Les éléments réglementaires relatifs à la campagne Parcoursup 2022 de ladite LAS ECO-GESTION sont également présentés aux élus.



La maquette pédagogique et les éléments réglementaires (campagne Parcoursup 2022) relatifs à la licence accès santé économie-gestion à Châteauroux sont soumis pour avis aux élus de la CFVU.

La CFVU émet un avis favorable [18 voix POUR et 2 ABSTENTIONS] sur la maquette pédagogique et les éléments réglementaires (campagne Parcoursup 2022) relatifs à la Licence accès santé économie-gestion de Châteauroux.

### Point 5. [AVIS]

Actualisation relative à la réglementation des études de l'université d'Orléans.



Point5\_CFVU\_ReglementationDesEtude

Sébastien RINGUEDE introduit en rappelant que la mise à jour de la réglementation a été effectuée en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés et les en remercie.

Au regard du caractère réglementaire du document, le service juridique de l'université nous recommande de ne pas mentionner de notion de délai supplémentaire accordé dans le cadre de la soutenance (item I.3.4). Sébastien RINGUEDE propose aux élus de supprimer ce paragraphe. Il précise que le fait de mentionner des termes précis permet d'éviter d'éventuelles contestations, qui pourraient être soulevées par la définition du « délai raisonnable », du « motif sérieux » ou de « préférence ne pas impliquer de modification du jury ».

Les élus de la CFVU acquiescent à la proposition.

Les demandes de modifications rédactionnelles et orthographiques relevées par les élus sont intégrées.

Solange SIEGWALD interpelle Sébastien RINGUEDE concernant le système AJAC. Elle s'interroge sur la pertinence de ce dispositif. Contribue-t-il vraiment à la réussite des étudiants ? Elle indique que ce dispositif a un impact énorme sur l'organisation des examens, sur l'ensemble d'une promotion et engendre un étalement excessif des semaines d'examens au détriment des semaines d'enseignement. Elle souhaiterait pouvoir échanger sur ce point précis.

Sébastien RINGUEDE s'est également interrogé sur la pertinence du dispositif ; il s'avère que les étudiants progressent d'une année à l'autre.

Sébastien RINGUEDE dressera un bilan des étudiants AJAC sur plusieurs années, dont l'objectif sera de montrer si ce dispositif est approprié à la réussite des étudiants.



L'actualisation de la réglementation des études est soumise pour avis aux élus de la CFVU.

La CFVU émet un avis favorable [17 voix POUR et 3 ABSTENTIONS] à l'actualisation de la réglementation générale des études de l'université d'Orléans.

### Point 6. [AVIS]

Calendrier universitaire 2022-2023.



Point6\_CFVU\_UFR\_CalendrierUniversitaOLYTECH\_Calendrier\_CalendrierUniversitvL\_CalendrierUniver

Sébastien RINGUEDE présente le calendrier universitaire relatif à l'année universitaire 2022-2023. Il rappelle que ce dernier a été approuvé par le CT du 03/03/2022 et par le CA du 11/03/2022. A la demande du CT, les dates de fermeture des services de l'université devront être mentionnées. A ce jour, nous ne disposons pas de ces dates.

Solange SIEGWALD fait part de son mécontentement quant à la conception du calendrier, qu'elle juge trop lourde sur le plan organisationnel. Elle regrette ainsi une organisation des jurys qui interviendrait très rapidement après des examens de S2.

Valérie ALTEMAYER regrette que le délai pour rendre les notes ait été raccourci à l'UFR ST.

Sébastien RINGUEDE prend acte de ses requêtes et invite les élus de la CFVU à lui faire part de propositions d'amélioration efficiente et simple.



En l'absence de questions, le calendrier universitaire 2022-2023 est soumis pour avis aux élus de la CFVU.

La CFVU émet un avis unanime favorable au calendrier universitaire 2022-2023.

### Point 7. [INFORMATION]

Présentation de l'appli CoNPère.



PresentationApplicatifCoNPère.pdf

Valérie AUFRERE en sa qualité de responsable du service de scolarité précise que le Contrat Pédagogique de Réussite (CPR) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté licence du 30 juillet 2018 dont les dispositions prévoient que « chaque étudiant conclut avec l'établissement un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui précise son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destinées à favoriser sa réussite ». Le CPR a pour objectif côté étudiant de définir les aménagements d'études ou adaptations de parcours visant à favoriser leurs conditions d'études et de réussite. Pour le directeur d'étude et les services d'appui à la formation, le CPR doit permettre une prise en compte plus précoce et un meilleur suivi des étudiants. Le CPR comprend les choix pédagogiques de l'étudiant, ses engagements personnels et ceux de l'université pour la réalisation du contrat et si besoin, les modalités d'aménagements d'études ou d'adaptation du parcours de formation. Le CPR concerne tous les étudiants de licence. Pour l'année universitaire 2022/2023, les étudiants de L1 devront souscrire un contrat pédagogique de réussite et bénéficieront de l'accompagnement d'un directeur d'études. Le CPR fait l'objet d'une application web dédiée, accessible depuis l'ENT de l'université. L'appli retenu est CoNPère et Valérie AUFRERE en présente ses principales fonctionnalités à l'aide d'un support.

## Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle

### Point 8. [AVIS]

Campagne Trouver Mon Master : actualisation des dates de recrutement pour le master 1 MEEF second degré Lettre et le master 1 Mathématiques Appliquées Statistiques.

Sébastien RINGUEDE présente les modifications sollicitées par l'UFR ST et l'INSPE CVL.

Domaine	Mention	Parcours	Responsable	Dates de campagne des candidatures
Sciences, Technologies, Santé	MATHEMATIQUES APPLIQUEES, STATISTIQUES	Statistique & Data Science, Ingénierie Mathématique	Didier CHAUVEAU	<del>du 2/05/22 au 17/06/22</del> Session : du 16/04/22 au 27/05/22
INSPE CVL	MEEF 2nd DEGRE	Lettres	Laélia VERON - Magali PERU	<del>Première campagne : 02-11 juin 2022</del> <del>Deuxième campagne : 15-19 août 2022.</del> <del>SUPPRIMER EN SEANCE CFVU 21/02</del> Session 1 : du 9 mai au 11 juin résultat pour le 15 juin Session 2 : du 25 au 30 août 2022



L'actualisation des dates de recrutement relative au master 1 MEEF second degré Lettre et le master 1 Mathématiques Appliquées Statistiques dans le cadre de la campagne TMM 2022 est soumise pour avis aux élus de la CFVU.

La CFVU émet un avis unanime favorable à l'actualisation des dates de recrutement pour le master 1 MEEF second degré Lettres et le master 1 Mathématiques Appliquées, Statistiques (Campagne Trouver Mon Master 2022).

#### Point 9. [INFORMATION]

Présentation portant sur la note de cadrage relative à la procédure d'examen des vœux exprimé via la plateforme Parcoursup et sur le calendrier de la procédure.



Point9\_CFUU\_NoteP  
arcourSup2022.pdf



Point9\_CFUU\_Anne  
xeCalendrierParcour

Sébastien RINGUEDE annonce que la note de cadrage a été transmise aux directeurs et RSA des composantes le 29 mars dernier. La présente note de cadrage a pour objet de rappeler les principes généraux de la procédure d'examen des vœux confirmés par les candidats qui souhaitent postuler à une formation sur la plateforme nationale de préinscription Parcoursup. Elle précise également les obligations des établissements en matière de transparence et d'information aux candidats. A noter deux nouveautés, la LAS économie-gestion à Châteauroux et les 7 parcours PASS.

Sébastien RINGUEDE précise que la commission d'examen des vœux relative au PASS est commune avec l'université de Tours. Il y participe avec Éric DUVERGER.

#### Point 10. [INFORMATION]

Bilan à mi-parcours relatif à la campagne Parcoursup 2022.

Fabrice FITZE, en sa qualité de directeur de la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle, présente les grandes tendances relatives aux candidatures reçues par formation. Il précise que l'exercice permet uniquement de comparer les effectifs de l'an dernier à la même période.

---

### Direction des relations internationales

---

#### Point 11. [INFORMATION]

Convention d'application à l'accord-cadre entre l'université de Moulais Ismail (Maroc) ENSAM et l'université d'Orléans.



Point11\_CFUU\_CAD  
D\_UO-Meknes2022-

Hervé PERREAU, en sa qualité de responsable du pôle développement & partenariats (DRI), présente l'historique du partenariat et le contenu des enseignements. Les relations avec l'ENSAM de Meknès ont débuté en 2011 avec une collaboration recherche. Il y a eu un partenariat plus fort ensuite avec un projet région (sur le site VOLUBILIS) incluant deux 2 thèses en cotutelle avec le professeur AL-MUKHTAR. Dans la continuité, les enseignants de Meknès ont commencé la réflexion portant sur l'ouverture d'une spécialité en génie civil en parallèle à la spécialité d'ingénieur en génie mécanique existante. Un travail portant. Au cours de ces années, un travail s'est porté sur la réflexion de contenus des cours, de montage des TP, d'achat du matériel et de carte pédagogique, très proche de ce que propose PolyTech. En 2012, nous avons reçus deux délégations (2-3 enseignants), qui ont pu assisté aux cours et TP pour se former ainsi qu'une élève en échange en mécanique à Polytech. L'ouverture de la première promotion en génie civil a eu lieu en 2014. Nous avons accueilli des élèves en échange depuis 2016, à Polytech, et depuis 2018 pour le master mécanique. Depuis 2018,

Madame BELAYACHI est responsable de la collaboration et des échanges. Les élèves sont sélectionnés sur leurs résultats des deux années de prépa intégré et ensuite sur leur 3ème année et le premier semestre de la 4ème année. Les collègues nous proposent une liste d'élèves (les 5-10 premiers du classement), et après une seconde étude, on sélectionne chaque année des élèves pour le master. L'ENSAM nous a proposé un double diplôme qui sera plus intéressant pour les élèves suite à leur expérience avec d'autres universités (Paris tech et INSA de Rennes), et nous avons travaillé sur cette possibilité depuis juin 2021 avec la DRI. Cette convention de Double Diplôme Master vise à régler le programme de formation conduisant à l'obtention du diplôme de Master Mécanique de l'Université d'Orléans et le diplôme d'ingénieur d'État d'Arts et Métiers par l'ENSAM Meknès. L'Université d'Orléans (France) et l'Université de Moulay Ismail (Maroc) conviennent de collaborer en vue d'organiser la mise en place d'une formation spécialisée en Mécanique et Génie Civil et sanctionnée par la délivrance simultanée :

- du diplôme de Master Mécanique par l'Université d'Orléans
- du diplôme d'ingénieur d'État d'Arts et Métiers par l'ENSAM Meknès.

La formation s'effectuera en totalité à Orléans à l'exception de la semaine numérique qui se déroule à l'INSA de Bourges. Les enseignements seront dispensés en Français à l'ENSAM Meknès. Les étudiants sélectionnés pour le M2 sont dispensés de certificats B2. Une vigilance particulière sera apportée à la maîtrise de l'anglais. L'obtention du niveau B2 (score de 785 au TOEIC) est une condition de l'obtention du diplôme dudit master.

#### Point 12. [INFORMATION]

Présentation portant sur la charte « Qualité accueil – familial long séjour ».



Point12\_CFVU\_CharteFamilleAccueilLong

Hervé PERREAU, en sa qualité de responsable du pôle développement & partenariats (DRI), présente le dispositif. La DRI propose depuis longtemps une solution de logement en famille d'accueil pour les étudiants internationaux qui le désirent. Suite au COVID, il a été décidé de reconsidérer les pratiques et cela a amené la DRI à prendre attache du SAJ qui a conseillé d'avoir une charte plus « en retrait » par rapport à ce qui était proposé auparavant. Le rôle se limite donc plus à une mise en relation entre familles et étudiants. La grande majorité des étudiants en famille d'accueil sont des étudiants venant en échange à l'IDF, les familles proposant une solution linguistique « immersive ». Avant le COVID, il y a eu près d'une cinquantaine de familles actives, ce chiffre a baissé depuis (environ une quinzaine) avec aujourd'hui 5 étudiants logés de cette manière.

#### Prochaine CFVU

- Lundi 16 mai 2022

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et en l'absence de questions diverses, Sébastien RINGUEDE lève la séance à 16h36.

Le Vice-Président de la CFVU

Sébastien Ringuedé